

**Département de Seine-et-Marne**  
**Commune de Villiers-sous-Grez**  
**Conseil municipal du 3 août 2021 à 20h30**

---

**Présents** : Thierry Masson, Maire, Christine Groetzinger, Laëtitia Lepaisant, Adjoints, Catherine Ceraudo, Catherine Ballay, Thomas Bonfils, Paul Lanouguere et Etienne Brehier, Conseillers.

**Absents excusés** : Gabriel Massart donne pouvoir Catherine Ceraudo, Emmanuelle Sormail donne pouvoir à Laëtitia Lepaisant, Yves Loir donne pouvoir à Martine Melet, Jean-Pierre Girard donne pouvoir à Thomas Bonfils, Guillaume Chapet donne pouvoir à Thomas Bonfils.

**Absent non excusé** : Titouan Poncelin de Raucourt.

**Secrétaire** : Christine Groetzinger

**Approbation à l'unanimité du compte rendu du 6 juillet 2021**

**Délibérations** :

**Travaux modificatifs marché 27 rue Gabriel Bachet**

Monsieur le maire donnent les informations suivantes concernant les devis présentés par l'architecte :

Les entreprises présentent des devis pour travaux modificatifs ou supplémentaires. Certains ont été validés en réunions de chantier par la maîtrise d'ouvrage et déjà réalisés. Ces prestations nous apparaissant justifiées, il convient de valider ces éléments formellement.

Des travaux supplémentaires concernent l'aléa du traitement de la limite séparative au 29 Rue

Gabriel Bachet dans l'espace de circulation du bâtiment cour. Ils comprennent notamment :

- Le devis de l'entreprise FORTIER pour la création d'un ferme supplémentaire (3723 €HT)
- Intervention ponctuelle de l'entreprise CIRET pour la dépose des éléments de chauffage (240 €HT)

Les entreprises ITG et Delcloy présentent plusieurs devis modificatifs :

- Le devis TM5 : moins-values sur des ouvrages de plâtrerie : -86,25 €HT
- Le devis TM6 sur demande du Bureau de contrôle (renforcement du degré coupe-feu du plafond pour 675,1 €HT)
- Le devis TM7 isolation du pignon à RDC : 217 €HT
- Le devis TM8 portant sur l'isolation doublage des combles et du porche suivant la demande de la maîtrise d'ouvrage (d'un montant de 3658,5 €HT)
- le dernier sur les compléments de mise en peinture lié au TM5 et de ragréage (2237,30€HT)
- Le devis de l'entreprise DELCLOY pour le rattrapage de la dalle du bâtiment cour (qui présente un devers de près de 3cm au niveau de la porte d'entrée) pour un montant de 675 €HT.

D'autres concernent des demandes du Bureau de contrôle et de la maîtrise d'ouvrage :

- Le devis de l'entreprise FORTIER pour la création d'un garde-corps dans la chambre de l'appartement du bâtiment sur rue, la remise en peinture des volets existants et la pose d'un volet fermant l'espace de l'escalier vers le jardin (5104 € HT)

- Deux devis de l'entreprise UTB pour la pose de boîte aux lettres conformes à la réglementation et la fourniture d'une grille de soupirail pour la ventilation de la cave du bâtiment cour (total de 450€ HT)

L'entreprise Delcloy présente un devis pour travaux supplémentaires à la demande maîtrise d'ouvrage :

- Ravalement du porche pour un montant de 2173 €HT

Les membres approuvent, à l'unanimité, les devis modificatifs énoncés.

### **Questions diverses**

Fin de séance 21h20.